Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 57 (1919)

Heft: 30

Artikel: L'heure du sergent

Autor: A.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214851

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ST ANNER - Nº 80.

dit-elle, ça fait une touzaine d'œufs à la semaine: je ne l'ai pas besoin de plus. »

A voir la joie de la bonne vieille, messieurs les communistes auraient-ils encore le courage de prêcher l'abolition de la propriété?

Si belles cependant que fussent les trois poules, elles nous frappaient par leur air mélanco-

- Mère Stourtze, vous devriez bien leur donner un coq.

- Un goq! pourquoi faire? Les goqs, c'est comme les hommes, ca ne fait que boire et mancher. Che l'ai eu un homme, che le sais bien comme c'est.

L'heure du sergent. - Caporal, quelle heure est-il désormais?

- Sergent, je crois qu'il est quatre heures, néanmoins. - A. C.

Au bal. — N'est-ce pas votre amie Mme D... qui danse là-bas? demandait-on à Mme M...

- Oui, c'est elle.

— Sa robe est bien mal faite!

- Horriblement !... Mais si elle était bien faite, elle ne lui siérait pas. - A. C.

ON RÉTOUA DÉ FÈRE

(Patois de la Gruyère).

JAN ou Fâvre iré j'ou grantin vévo et po chè koncholâ béchi kotié yâdzo on bon kou. Po fourni, Djan trovavè ke le bon Diu l'avi jou réjon dè dere ke n'irè pâ bon ke l'omo chi cholè et a foârthe dè chè teri pri dè la Nini l'avi réuchi à la mariâ. Chtache irè ouna tota dégremilya, li faji bin chon minâdzo, li chognivè bin chè j'infan, ma ye faliè ke Djan martziche drè et ke ne chè dèmoriche pâ tru pè lè kabarè. L'avi réjon, ou fon, et che Djan arrouvavè tru tâ, ma fè, irè mo réchu. Gâ à la kâra et kotiè kou... à la remache!

On dedzou né, irè à la fère dè la chin Nikolé. kriyo bin, mon Djan ch'irè intrètignè pè le Tzavo-Blian avui dutrê j'èmi, l'avi mankâ le dèri trin et kan l'avi volu ch'inmodâ ch'irè trovâ ke l'avi bin prou a tzerdji. La route irè grantâ et kan l'a apêchu cha méjon, chè démandâvè dzà chin ke pori bin invintâ po di j'echkujè. Ma, diablô pringnè, dévan la méjon, nekué vithe? La Nini avui la remache chu l'épôla. Djan tot épuiri li di : « Atin, atin ou mintè ke no chan dedin ». Ma l'ôtra ne répon rin et ne budzè pâ. Djan n'oujâvè pa aprotchi, chè katzè dèri on pérè et ch'indoua diora in chondzin ne ché tru a tiè. Ma faji frè, ou bè d'on momin chè révélyè et vè adi la fémala à la remache k'atindè. Chti kou l'avi dzà la titha on bokon pe libra et ch'ajârdè on tro. Tiè vi-the? Lè j'infan outre le dzuè ch'iran démorâ a fére oun omo dè nè et li avan balyi po fuji, na remache. Djan rachûrâ ch'infelè a l'otho et po chti kou la réuchi a kondzerâ l'orâdzo, ma... li a faliyu promettre prou d'afére.

LUVI DOU PRA D'AMON.

(La Gruyère).

LES CHANTS NATIONAUX

L'hymne américain.

es hymnes qui remuent profondément les masses ne sont pas, comme on le pourrait croire, des œuvres longuement maries dans la méditation du cabinet. Que faut-il pour emporter les foules? Du souffle.

C'est au souffle que les Français doivent la Marseillaise et le Rhin allemand. C'est au souffle que nous, Suisses, devons le Roulez, tambours! On en connaît l'histoire.

L'hymne américain, que la grande guerre a popularisé sur le vieux continent, est dû, lui aussi, au souffle. Il a été composé, rappellent les Annales, en 1812, par Francis Scott Key, du

Maryland, pendant la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Quand les Anglais attaquèrent Baltimore, Key fut envoyé en parlementaire et retenu par l'amiral anglais sur la frégate La Surprise, il passa une nuit dans l'angoisse, à côté des canons qui tiraient sur sa ville.

A l'aube, Key vit le drapeau des stats and stripes toujours flottant sur, les bastions du fort Mc Henry. Et le chant jaillit sous l'émotion du moment.

Le gant. - Cueilli dans une page d'annon-

Perdu dimanche à l'église de St-Paul, un gant en cuir rouge ; le rapporter avenue de Tivoli, chez M...., ce gant faisant la paire avec un autre.

Cruel. - Un général, de noble lignée, ayant perdu une bataille et fait une longue et grave maladie, revint à la Cour. Il demanda à l'un des membres de la maison impériale comment il le trouvait.

- Ma foi, mon cher, je vous trouve l'air passablement défait.

Les armoiries des communes vaudoises.

Notre fidèle ami et collaborateur Mérine nous fait une proposition très séduisante et à laquelle. comme nous, nos lecteurs feront, sans doute, l'accueil le plus empressé. Notre collaborateur nous propose de publier les clichés reproduisant les armes de celles de nos communes qui ont pris rang dans l'armorial vaudois. Il veut bien - et il s'y connaît - accompagner chacun de ces clichés d'une intéressante notice explicative. Cette publication engagera peut-être les communes qui n'ont pas encore d'armoiries à s'accorder ce luxe, bien permis. Elles trouveront facilement dans leur histoire ou, à ce défaut, dans quelque coutume ou tradition locale les éléments susceptibles d'inspirer l'héraldiste aux lumières de qui elles feront appel.

Pour faciliter la publication en question, le Conteur espère que les administrations communales qui possèdent un cliché de leurs armes, pour leurs entêtes de lettres et d'enveloppes, voudront bien le lui confier; il en aura grand soin et le renverra aux prêteurs sitôt après le tirage du journal.

Un répit. - Bonjour, cher monsieur Lignu, comment va?

- Tout doucement. Vous venez pour le terme?

- Mais oui.

 Diable! vous me voyez désolé, monsieur... Je ne suis pas, hélas! en mesure de m'acquitter à présent.

- Qu'à cela ne tienne! Entre vieilles connaissances, comme nous, on s'entend toujours. Ne vous gênez pas; je monte chez M. Piquepatte, le locataire du cinquième. En redescendant, je repasserai vers vous, voilà tout. - A. C.

DIMANCHE

Es volets sont poussés; les fumiers bien en ligne, On a torché la rue à grands coups de balai. Le village en a pris quelque chose de digne, Ce matin, les pompiers ont réussi l'essai;

On a mis des faux-cols... et le syndic a fait Goûter aux hydrantiers du vin blanc de sa vigne. Les chefs de pompe avaient un brassard pour [insigne

Maintenant, c'est l'heure où les gosses vont au lait;

Et là-bas, sur un banc qui branle et se disloque, Les mains sur les genoux, un pied hors de la socque, Le père Auguste dit des mots drôles aux gens:

Il a la lèvre farce et l'occiput en meule, Il raconte! et ses yeux se plissent, cependant Qu'un rire fait bouger sa pipe dans sa gueule... PIERRE ALIN.

(Douze Croquis campagnards).

CONFÉRENCE CONTRADICTOIRE

A mode est aujourd'hui aux conférences dites « contradictoires ». Ce sont les partis avancés, surtout, qui affectionnent ce moven d'employer les loisirs de plus en plus nombreux que s'octroient leurs adeptes. Mais chose curieuse, dans ces débats «contradic toires», tout est permis que la contradiction C'est là l'un des effets, parmi bien d'autres, de même genre, du régime nouveau de « liberté, qui nous est annoncé. Il y a de quoi se réjouir

Voici, à ce propos, l'amusant et suggesti récit que fait le journal : Pour le droit, d'une de ces conférences contradictoires organisée

Genève, il n'y a pas longtemps.

« MM. Cornu et Croisier, Suisses rentrés ré cemment de Petrograd, nous avaient conviés une conférence sur le bolchévisme dans l grande salle de la Réformation, où un tra nombreux auditoire se trouva réuni. Mais, de les premières paroles, le professeur Cornu interrompu, invectivé, raillé par des bolchev disséminés dans la salle. Le public ayant p testé, il s'ensuivit un tohu-bohu indescriptibl et la séance fut interrompue pendant trente quarante minutes. Puis quelques gendarme qu'on avait été requérir, ayant expulsé les prin cipaux perturbateurs, M. Cornu s'efforça d continuer; mais l'accalmie ne fut pas longue les expulsés, revenus à leur place, ayant re commencé à interrompre.

« M. Croisier fut moins heureux encore. Se révélations n'étaient certes pas pour plaire ceux qui proclament les beautés du régime bo cheviste et le désintéressement de ses leaders Toute une équipe de jeunesse socialiste, groupée au fond de la salle, s'étant donné le mo pour applaudir bruyamment chaque fois quele conférencier allait donner des chiffres ou de précisions, M. Croisier dut abandonner la lutte Après deux heures de charivari, la séance fu

« Quelques jours auparavant, M. Paul Bira koff, après un séjour de cinq jours en Russie avait glorifié, à la Salle centrale, le régime bol cheviste, écouté dans un silence recueilli. Qua tre-vingts Suisses étaient présents; respectueu de la liberté de parole, ils restèrent silencieur Lorsque le conférencier demanda si quelqu'u avait des objections à présenter, MM. Cornu Croisier se levèrent, mais ne purent arriver se faire entendre. Il était donc naturel que n deux concitovens cherchassent un autre moy d'éclairer le public. Mais l'expérience a mor par deux fois que la liberté de parole n'ex plus à Genève que pour les bolchevicks. »

A CEUX QUI ONT DÉFENDU LA PATRE

a plupart des communes du canton ont dom à ceux des leurs qui ont servi sous les di peaux durant la grande guerre, un souven commémoratif de ce service, souvenir qui est, même temps, un juste témoignage de reconnai sance. Les communes qui n'ont pas encore accor pli ce devoir, vont le faire. C'est le cas de La sanne, où un comité d'initiative vient de se cons tuer sous les auspices de l'autorité municipale.

Ce comité, qui compte des représentants du se charmant, nos députés aux Chambres fédérale des représentants de nos autorités cantonales communales, du commerce et des sociétés locale s'occupera de faire graver et distribuer une daille commémorative de la mobilisation de guer A Lausanne, il n'est guère possible, vu le gran nombre des intéressés, de s'adresser exclusiv ment à la commune, déjà fortement mise à cont bution. Au demeurant, cette marque de sympath aura beaucoup plus de prix si elle constitue un manifestation générale de tous les habitants

C'est pourquoi le comité organise une souscrip tion publique. La population lausannoise aura cœur d'exprimer la solidarité de tous et d'apports son obole, de façon à permettre la distribution d